



Expertise comptable - Conseil - Audit

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Association

Siège social : 20, rue Chateaubriand
27000 EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE
Association
Siège social : 20, rue Chateaubriand
27000 EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « Fonds dédiés » et « Information relative aux fonds dédiés » de l'annexe présentent la composition des fonds dédiés à la clôture. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés de la réalité des reprises et engagements à réaliser relatifs aux fonds dédiés constatés au résultat en les rapprochant avec les conventions conclues avec les financeurs.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

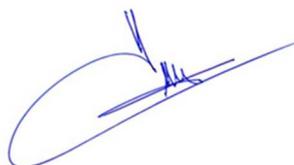
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à EVREUX, le 9 avril 2024

FITECO,
Commissaire aux Comptes



Vincent HERVIEU
Associé

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE
Association
Siège social : 20, rue Chateaubriand
27000 EVREUX

COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2023

Bilanactif

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	23 878	18 102	5 776	8 946
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	612 468		612 468	418 768
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 018		17 018	19 498
ACTIF IMMOBILISE	653 364	18 102	635 262	447 212
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	45 162		45 162	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	51 412	27 448	23 964	22 447
Autres créances	66 619		66 619	22 486
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	369 644		369 644	655 577
Charges constatées d'avance	88		88	
ACTIF CIRCULANT	532 925	27 448	505 477	700 509
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	1 186 289	45 550	1 140 739	1 147 721

Bilan passif

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	12 091	12 091
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		20 000
Report à nouveau	625 001	380 419
RESULTAT DE L'EXERCICE	63 161	81 987
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	700 253	494 497
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	128 050	107 818
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	128 050	107 818
Fonds dédiés sur subventions	74 077	265 126
Fonds dédiés sur autres ressources	17 003	33 049
FONDS DEDIES	91 080	298 175
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	284	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	284	
Emprunts et dettes financières diverses	31 433	36 992
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 599	4 715
Dettes fiscales et sociales	114 715	77 922
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	40 326	127 602
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
DETTES	221 356	247 230
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	1 140 739	1 147 721

Compte de résultat

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple : Variation en valeur	%
Ventes de marchandises						
Production vendue	560 530	44,20	564 056	43,42	-3 526	-0,63
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	661 465	52,16	692 125	53,27	-30 660	-4,43
Reprises et Transferts de charge	144 691	11,41	32 666	2,51	112 025	342,94
Cotisations	1 484	0,12	1 621	0,12	-137	-8,45
Autres produits	45 509	3,59	42 355	3,26	3 154	7,45
Produits d'exploitation	1 413 679	111,47	1 332 823	102,59	80 856	6,07
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges ext	726 527	57,29	668 909	51,49	57 618	8,61
Impôts et taxes	20 882	1,65	13 760	1,06	7 122	51,76
Salaires et Traitements	384 631	30,33	327 991	25,25	56 640	17,27
Charges sociales	156 169	12,31	116 368	8,96	39 801	34,20
Amortissements et provisions	112 278	8,85	79 239	6,10	33 038	41,69
Autres charges	29 434	2,32			29 434	
Charges d'exploitation	1 429 920	112,75	1 206 266	92,85	223 654	18,54
RESULTAT D'EXPLOITATION	-16 241	-1,28	126 557	9,74	-142 798	-112,83
Opérations faites en commun	30 986	2,44			30 986	
Produits financiers	3 916	0,31	767	0,06	3 149	410,49
Charges financières						
Résultat financier	3 916	0,31	767	0,06	3 149	410,49
RESULTAT COURANT	18 661	1,47	127 324	9,80	-108 663	-85,34
Produits exceptionnels			10 519	0,81	-10 519	-100,00
Charges exceptionnelles			55 796	4,29	-55 796	-100,00
Résultat exceptionnel			-45 277	-3,49	45 277	100,00
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	44 500	3,51	44 440	3,42	60	0,14
Engagements à réaliser			44 500	3,43	-44 500	-100,00
EXCEDENT OU DEFICIT	63 161	4,98	81 987	6,31	-18 826	-22,96
Contribution volontaires en nature						
Bénévolat	105 316		58 073		47 243	81,35
Prestations en nature	21 756		7 709		14 047	182,22
Dons en nature						
Total des produits	127 072		65 782		61 290	93,17
Secours en nature			7 709		-7 709	-100,00
Mise à disposition gratuite	21 756				21 756	
Personnel bénévole	105 316		58 073		47 243	81,35
Total des charges	127 072		65 782		61 290	93,17

ASSOCIATION HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

1. Objet social
2. Règles et méthodes comptables
3. Faits caractéristiques de l'exercice
4. Informations relatives aux postes du bilan
5. Informations relatives au compte de résultat

Total du bilan : 1.140.739 euros

Excédent : 63.161 euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association, arrêtés par le bureau et le conseil d'administration.

1. Objet social

L'Association a pour objet dans le respect de la Charte du Mouvement, de :

- Engager des actions en faveur du logement ou de l'hébergement des plus fragiles, du soin et de la mixité sociale ;
- Favoriser ou conduire des actions d'accompagnement pour la création ou la renaissance de liens sociaux et d'insertion sociale ;
- Développer localement une « économie autrement » privilégiant une finance solidaire ;
- En accord avec le Mouvement, proposer et conduire des projets innovants intégrant l'habitat comme l'accompagnement des personnes, et favorisant la rencontre de l'autre.

Au service du Mouvement :

- Représenter localement l'ensemble du Mouvement et défendre ses intérêts comme ceux de ses parties prenantes (notamment les locataires et résidents, les sympathisants, les propriétaires solidaires ...) en facilitant le dialogue avec les pouvoirs publics, les institutions, les entreprises et autres organisations du territoire ;
- Développer les ressources, et plus généralement le bénévolat et la solidarité d'initiative privée (dons, mécénat...) ;
- Contribuer à la cohérence du Mouvement sur le territoire dans le respect de la Charte et de la convention de partenariat ;
- Contrôler les structures et établissements qu'elle gère, garantir ses engagements, et contribuer à la transparence du Mouvement vis à vis du public ;
- Faciliter la coopération et la mutualisation de moyens communs Au service des personnes, membres de l'Association et du Mouvement, bénévoles et salariés comme bénéficiaires de ses actions dans le territoire ;
- Soutenir leur action et ouvrir à la découverte de ce que la vie associative apporte comme facteur de transformation personnelle dans la rencontre d'autrui et de sa propre fragilité.

Au service des personnes, membres de l'Association et du Mouvement, bénévoles et salariés comme bénéficiaires de ses actions dans le territoire ;

- Soutenir leur action et ouvrir à la découverte de ce que la vie associative apporte comme facteur de transformation personnelle dans la rencontre d'autrui et de sa propre fragilité.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels de personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes ;

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (y compris les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur est inférieure à la valeur comptable.

Le poste des locataires a fait l'objet d'une analyse individuelle, et, des créances ont été soit comptabilisées en perte soit dépréciées à la clôture de l'exercice.

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques au passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Notre entité a effectué les corrections d'erreurs suivantes ;

- Depuis plusieurs exercices, il existait un montant global de 146.549,45 € dans un compte « fonds dédiés » qui n'a pas été utilisé. Ce montant a été régularisé dans le compte « 110000 – report à nouveau » sans impact sur le résultat.
- Depuis plusieurs exercices, il existait un montant global de 16.045,45 € dans un compte « fonds dédiés » qui n'a pas été utilisé. Ce montant a été régularisé dans le compte « 110000 – report à nouveau » sans impact sur le résultat.

Il a été comptabilisé au cours de l'exercice un montant global de 16.830,97 euros de pertes liées aux locataires partis dont les créances n'ont pas été encaissées.

4. Informations relatives aux postes du bilan

- Information relative aux participations

L'association est propriétaire au 31/12/2023 de ;

- 7.500 parts de la Société Entreprendre pour Humaniser la Dépendance (EHD) pour un montant de 150.000 euros ;
- 3.132 actions de la Société Foncière d'Habitat et Humanisme pour un montant de 469.800 euros.

- Information relative aux fonds dédiés

L'association dispose d'un montant de 91.080 euros de fonds dédiés à la clôture de l'exercice qui se répartissent de la manière suivante ;

- Un montant de 74.076,96 euros relatif à un leg reçu au 31/12/2021 qui est en attente d'affection ;
- Un montant de 17.003,19 euros se rapportant à des travaux terminés sur l'année 2024.

- Information relative à la provision pour gros entretien et plan pluri annuel

Le montant de la provision à la clôture de l'exercice s'élève à 128.050 euros.

Les montants repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 59.768 euros comprennent un montant utilisé de 14.958 euros.

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Devise d'édition

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Donations temporaires d'usufruit			
Brevets, licences et autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	2 369		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	4 378		2 369
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 720		1 660
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL immobilisations corporelles :	33 466		4 029
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	418 768		193 700
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	19 498		1 498
TOTAL immobilisations financières :	438 266		195 198
TOTAL GÉNÉRAL	471 733		199 227

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Donations temporaires d'usufruit				
Brevets, licences et autres immo incorp				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	2 369			
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			6 747	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		11 249	17 131	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Biens reçus par legs ou don° pour être cédé				
TOTAL immobilisations corporelles :	2 369	11 249	23 878	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			612 468	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		3 978	17 018	
TOTAL immobilisations financières :		3 978	629 486	
TOTAL GÉNÉRAL	2 369	15 227	653 364	

Amortissements

Période du 01/01/23 au 31/12/23

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Donations temporaires d'usufruit. Brevet licences et autres immo incorp TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Biens reçus par legs ou donations/cession TOTAL immobilisations corporelles :	24 521	4 830	11 249	18 102
TOTAL GÉNÉRAL	24 521	4 830	11 249	18 102

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Donations temporaires d'usufruit. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Biens reçus par legs ou donations/cession TOTAL immobilisations corporelles :	4 830		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	4 830		

Provisions Inscrites au Bilan

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Prov. pour charges sur legs ou donations Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	107 818	80 000	59 768	128 050
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	107 818	80 000	59 768	128 050

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	44 355	27 448	44 355	27 448
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	44 355	27 448	44 355	27 448

TOTAL GÉNÉRAL	152 173	107 448	104 123	155 498
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

État des Créances et Dettes

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers - Clients	51 412	51 412	
Personnel et charges sociales à récupérer			
État et autres collectivités publiques			
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés	13 726	13 726	
Débiteurs divers	52 892	52 892	
TOTAL de l'actif circulant :	118 031	118 031	

TOTAL GÉNÉRAL	118 031	118 031	
----------------------	----------------	----------------	--

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	284	284		
Dettes et comptes rattachés				
TOTAL :	284	284		
Fournisseurs et comptes rattachés	34 599	34 599		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	100 120	100 120		
État et autres collectivités publiques	14 595	14 595		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	40 326	40 326		
TOTAL :	189 639	189 923		

TOTAL GÉNÉRAL	189 923	189 923		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Produits à Recevoir

Période du 01/01/23 au 31/12/23

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	52 892
TOTAL	52 892

Charges à Payer

Période du 01/01/23 au 31/12/23

HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE

Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Intérêts courus d'emprunts	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600
Dettes fiscales et sociales	62 534
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	284
Autres dettes	39 514
TOTAL	111 932

5. Informations relatives au compte de résultat

- Contributions volontaires en nature

Votre association a comptabilisé en contribution volontaire en nature le bénévolat. Le temps de bénévolat a été valorisé au smic horaire chargé soit 18.08 euros par heure. Le montant global s'élève à 105.316 euros pour l'exercice 2023.

Par ailleurs, il a été comptabilisé un montant de 21.756 euros au titre de mécénat de compétence.

- Subventions

Les subventions de l'exercice s'élèvent à 692.451 euros au titre de l'exercice contre un montant de 690.625 euros au cours de l'exercice précédent.

- Engagements retraite

Il n'a pas été comptabilisé de provision pour engagement de retraite du fait de la faible ancienneté du personnel de l'association.

- Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes comptabilisés au cours de l'exercice s'élèvent à 5.678 euros et ne concernent que des honoraires liés à la mission de contrôle légale de l'association.